



C R du CA Panier de Germaine du 25 / 11/ 2019

O D J : - désignation d'un(e) président(e) et secrétaire de séance.

- désignation du représentant légal du Panier de Germaine suite à la décision du CA d'administrer collégalement l'association après la démission du Président.

- Demande auprès de l'informaticien créateur du logiciel « Ancolie » d'un rapport court expliquant les anomalies du logiciel.

- Désignation d'une personne pour reprendre les fonctions d'Eric Olivier Lochard auprès de notre « hébergeur » OVH.

- Point sur l'amendement de l'état des lieux du local

- Point sur l'étude d'un nouveau logiciel « cagette »

– dossier fiscal

– élaboration d'un « cahier des charges » en vue du choix d'un expert comptable

- Organisation de l'assemblée générale

– questions diverses

Début du CA 20h10

Présents : Patrick Braeckman, Jocelyne Van Binneveld , Ginette Pariselle, Sarah Cainaud, Florence Collette, Françoise Roussi, Marie De Goer, Martine Gaultier, Mireille Bourgeois-Kindt.

Excusé : Patrick Lespagnol.

1/ Marie De Goer est désignée comme présidente et Patrick B comme secrétaire de séance.

2/ Représentant légal : il est rappelé que le représentant légal n'est pas Le Président mais la personne chargée par le CA de le représenter face à des tiers, d'accomplir des formalités administratives pendant la vacance de présidence et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale. Mme Martine Gaultier se propose d'assurer cette charge.

Le CA à l'unanimité donne son accord à cette proposition et remercie Martine pour son dévouement.

3/ Ancolie : il est décidé de demander à Wladimir (créateur du logiciel) en vue de l'AG de faire un rapport court pour expliquer les « désordres » d'Ancolie, afin d'apporter des réponses aux nombreuses questions concernant ce logiciel. Il est rappelé que les désordres n'ont jamais impacté les porte(s)-monnaie(s)des adhérents et que le dernier effacement des commandes était une erreur (émanant) des personnes travaillant à résoudre les dits problèmes, Elles présentent leurs excuses aux adhérents et membres du CA.

4/ OVH : Florence Collette se propose de reprendre les fonctions d' Eric Olivier Lochard auprès d'OVH.
Le CA à l'unanimité valide cette proposition et remercie Florence pour son dévouement.

5/ État des lieux : Sarah fait la lecture d'une lettre écrite par Ginette.
Le CA à l'unanimité valide le texte de la lettre. Lettre qui sera remise en main propre au propriétaire du local afin de noter en annexe de l'état des lieux les dégâts déjà causés par l'infiltration d'eau de pluie.

6/ Cagette.com : Sarah nous expose les nombreuses fonctionnalités de ce logiciel particulièrement bien fait pour des associations comme la nôtre .

Il est décidé que chaque membre du CA prendra connaissance de cet outil avant de faire un test grandeur nature.
Le groupe de travail qui avait entamé les recherches d'un nouveau logiciel est reconduit pour préparer les prochaines étapes : Patrick L, Clément, Florence, Sarah et deux adhérents (Élisabeth Cousew et Pierre Perrot).

7/ Dossier fiscal : Martine, Marie et Florence ont étudié et rempli le dossier, non sans avoir pris soin d'appeler la personne qui s'occupe des associations au service des impôts.

Le dossier est donc prêt à être envoyé, le CA à l'unanimité valide l'envoi et remercie Martine, Marie, Florence pour leur dévouement.

8/ Expert comptable : du fait du très probable changement de logiciel , il est décidé 2 choses : 1) d'attendre les retours rapides sur « Cagette » pour savoir où s'arrêtent ses possibilités.

2) De prendre contact avec CER France le cabinet d'expert comptable qui connaît bien les problèmes des associations afin d'élaborer les conditions d'un éventuel partenariat.

9/ Organiser l'AG : Rappel, L'Assemblée générale aura lieu à St germain Les Belles le Dimanche 19 Janvier à 14h30 précises.

- rapport moral et activité confondus , travail collégial / mot de l'informaticien
- rapport financier
- Vote des quitus

- rappel des axes de travail . Parole aux groupes de travail : Épicerie associative/ statut de l'adhérent/ logiciel Cagette /
- Perspectives : expert comptable.
- Cotisation
- Élection d'un nouveau C A

10/ Questions diverses :

installation d'une ligne téléphonique et internet, OK pour 40€ la ligne et 49€ la mise en service puis 13€ mois pendant 1 an.

Article pour le journal de Château Chervix. Ginette s'en charge. Merci Ginette

La date du prochain CA sera le 11 / 12 / 19 à 20h

Fin du CA 23h45